

Connaissez-vous le Programme PAIR ?

Vivre seul comporte certains risques, peu importe notre état de santé. Si nous ne sommes pas en mesure de demander de l'aide, qui le fera pour nous?



Le programme PAIR veille sur notre sécurité tout en favorisant notre quiétude et celle de nos proches. Il a permis de sauver plusieurs vies au Québec!

Il s'agit d'un service **GRATUIT**, flexible et multilingue, d'appels automatisés qui joint les abonnés pour s'assurer de leur état de santé. Il s'adresse à des personnes vivant seules ou avec une condition particulière.

Pour plus de détails ou pour vous abonner gratuitement, visitez le www.policerpm.com/services-offerts (formulaire d'inscription en ligne) ou le www.programmepair.ca. Il est aussi possible d'obtenir de l'information à la Régie de police de Memphrémagog (819 843-3334) ou à votre Centre d'action bénévole (Magog : 819 843-8138; Potton : 450 292-3114; Stanstead 819 876-7748).

Le programme Pair est gratuit depuis plus de 25 ans grâce à la participation financière de la MRC de Memphrémagog ainsi que de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog. Les autres partenaires du programme sont : la Sûreté du Québec, le CIUSSS-Estrie CHUS, l'AQDR et la Coopérative de solidarité de soins à domicile Memphrémagog.